



Accueil

Aumôneries

Jeunes

Jeûnes

JE
DONNE
DONC
ELLE
VIT



L'Église n'est
soutenue par
personne d'autre
que... VOUS.

Si chacun verse 2 à 3 % de ses revenus, l'Église aura les moyens de sa mission.

Vous pouvez déduire 66% de votre don du montant de vos impôts et pour soutenir régulièrement votre Église, demander le bulletin de virement automatique.

www.eglise-protestante-unie.fr
EquipeAnimationFinanciere@gmail.com

